

Paniers bio, GASAP, GAC, dépôts de paniers, AMAP, comment s'y retrouver?

Par le Réseau des GASAP (www.gasap.be), octobre 2013

A l'origine nés au Japon sous le nom des Teikei dans les années 70, puis développés en France au début des années 2000 sous le nom des AMAP, [les paniers bio solidaires en circuit court sont arrivés à Bruxelles en 2006, avec les premiers GASAP](#)

Parallèlement, en Flandre, d'autres initiatives de ce type naissent : les [Voedselteams](#), les [CSA](#), tout comme en Wallonie avec les Grosses légumes et les GAC. Ces initiatives ont de commun qu'elles visent :

- ✓ à acheter directement à un producteur donné, en court-circuitant le système classique de distribution, à un prix juste pour le producteur ;
- ✓ à proposer des légumes/fruits/autres produits de saison selon les principes de l'agriculture biologique, raisonnée ou paysanne ;
- ✓ une organisation autogérée par les consommateurs ou les producteurs ;
- ✓ un engagement sur une période donnée à acheter pour un certain montant (sauf dans le cas des GAC et des Voedselteams).

Depuis quelques années, de nouveaux systèmes émergent, respectant plus ou moins les principes de base de ces groupes d'achat, et il est parfois difficile pour le consommateur de s'y retrouver. Certaines formules privilégient le circuit très court (en direct du producteur), le local, ou encore le bio, et d'autres mettent l'accent sur le prix juste au producteur, mais rares sont les systèmes qui regroupent tous ces critères à la fois !

Ces nouvelles formules se distinguent car elles offrent plus de flexibilité que les GASAP, qui sont souvent considérés comme des systèmes contraignants (engagement à l'année, moment de livraison fixe, pas de choix dans les produits du panier, nécessité de s'investir car les groupes sont autogérés). Cependant, il faut être conscient de la manière dont fonctionnent ces formules. Premièrement, certaines ne sont plus vraiment du « circuit court » (car elles passent pour la plupart des produits par un grossiste qui impose ses prix aux fermiers). Deuxièmement, certaines ne s'approvisionnent pas complètement localement (complément avec des légumes et fruits d'Espagne ou d'Italie par exemple), et ne tiennent pas compte du type d'agriculture pratiquée (le bio industriel, est-ce vraiment du bio ?). Troisièmement, l'engagement dans la durée permet au producteur d'envisager l'avenir différemment (au niveau de ses cultures, de ses investissements, de la main d'œuvre employée), et la plupart des autres formules n'exigent pas cet engagement. Par ailleurs, quand le lien direct avec le producteur n'est plus là, on ne peut être assuré que le prix juste est respecté... Enfin, seuls les GASAP et autres groupes autogérés permettent de rencontrer ses voisins et de créer du lien social, à travers les permanences, les réunions conviviales !

La présente note vise à faire le point sur les diverses formes de paniers bio, leurs caractéristiques communes et différences.

Les différents types de « paniers bios »

		Contrat de solidarité, engagement à l'année	Sur commande
Vente directe	Autogestion et contact direct avec le producteur	Les groupes d'achat solidaires (1) <i>Ex : les GASAP, les grosses légumes, les CSA en Flandre, les AMAP</i>	Les groupes d'achat (2) <i>Ex : les GAC, Voedselteams</i>
Circuit court	Organisé par un producteur/une coopérative de producteurs		Les dépôts de panier (3) <i>Ex : Agricovert (coopérative) ou fermes individuelles</i>
	Organisé par un tiers		Assembleurs et distributeurs de paniers (4) <i>Ex : Ferme nos pilifs, L'Heureux nouveau</i> Plateformes web (5) <i>Topino, Efarmz, La ruche qui dit oui</i>

1. Les groupes d'achat solidaires

- ✓ Engagement à l'année : risques partagés entre producteur et consommateurs
- ✓ Aucun intermédiaire, contact direct avec le producteur
- ✓ Auto-gestion

GASAP (Groupes d'achat solidaire de l'agriculture paysanne)

- ✓ 73 groupes de 15-20 ménages environ fournis par les 22 producteurs du Réseau en RBC.
- ✓ [Une charte](#)
- ✓ Production issue de l'agriculture paysanne, durable (aspects économiques, sociaux et environnementaux - biologique, mais pas forcément certifiée)
- ✓ Les producteurs du Réseau des GASAP tendent à approvisionner leurs paniers avec 80 % de leur propre production (en moyenne, sur une année), le reste étant acheté en priorité à des producteurs du réseau, locaux ou auprès d'un grossiste.

CSA (Community-supported Agriculture) flamands

- ✓ 14 CSA en Flandre (celui de T. Troonbeeckx regroupe 170 ménages) (08/2013)
- ✓ "ecologische landbouw"
- ✓ Système d'auto-cueillette, où les membres viennent chercher leurs légumes sur le champ en fonction de leurs besoins.

Les Grosses Légumes

- ✓ 19 points de dépôt, 20 producteurs en Province du Luxembourg (08/2013).
- ✓ Une charte
- ✓ « agriculture sans intrants chimiques ni OGM » ;

- ✓ « quand des variétés de légumes font défaut dans le réseau, la priorité dans les achats à l'extérieur est donnée d'abord aux producteurs locaux qui travaillent sans intrants chimiques ni OGM, ensuite, si ceux-ci font défaut, aux producteurs non bio locaux plutôt qu'aux grossistes bio dont les arrivages sont internationaux... »
- ✓ Engagement sur 9,5 mois.
- ✓ Un SGP (système de garantie participative) : « certification croisée » organisée par les asbl du réseau

Les AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne)

- ✓ Par exemple, l'AMAP de Louvain-la-neuve
- ✓ Ou les AMAP françaises

2. Les groupes d'achat

- ✓ Achat sur commande
- ✓ Aucun intermédiaire, contact direct avec le producteur
- ✓ Auto-gestion

GAC (Groupes d'achat commun)

- ✓ 106 GAC en Région Wallonne et 4 GAC/GAG en RBC (en décembre 2011)
- ✓ Non organisés en réseau, mais le [Réseau des consommateurs responsables](#) (RCR) répertorie les GAC ainsi que d'autres groupes d'achat alimentaire sur leur [site](#)

Voeldselteams

- ✓ 257 groupes de 20 ménages environ en Flandre pour environ 100 producteurs (pas seulement maraichers) (site visité en août 2013).
- ✓ "van biologische groenten en fruit, van hoevezuivel en hoevevlees (al dan niet bio), van brood en bloem ... van streek- en seizoensproducten"
- ✓ Commande au mois, par internet

3. Dépôts de panier

3.1 Dépôt de panier organisé par une coopérative de producteurs

Coopérative Agricovert

- ✓ Moyenne de 550 paniers chaque semaine dans 48 points de dépôts à BXL, Gembloux, Nord de Namur et LLN ; Producteurs partenaires/coopérateurs : 22 maraichers, 6 éleveurs, 6 producteurs divers.
- ✓ [Une charte](#)
- ✓ « Un outil solidaire de commercialisation, de transformation et de formation/conseil, au service des producteurs travaillant en harmonie avec l'environnement soucieux du développement local. »
- ✓ Un intermédiaire, la coopérative, achète majoritairement aux producteurs coopérateurs et organise la distribution des paniers
- ✓ Achat sur commande ou abonnement pour une durée non déterminée
- ✓ Fixation du prix lors de la réunion mensuelle qui réunit les producteurs

3.2 Dépôt de panier organisé par des producteurs individuels

- ✓ Achat sur commande ou abonnement pour une durée non déterminée
- ✓ Le producteur organise la distribution des paniers qui sont constitués en partie de sa propre production, et en partie d'achat-revente (achat direct auprès d'autres producteurs, une coopérative ou un grossiste).
- ✓ Agriculture biologique
- ✓ Exemples : Biogroup, Cynorhodon, Den Diepen Boomgaard, De Kollebloem, De Loods, De Zonnekouter, Ferme de Montaval, Ferme Sainte-Barbe, Julienne, La Bourrache, Paniers verts, 'T Uilenbos

4. Assembleurs de paniers

- ✓ Les assembleurs ne sont pas producteurs, ils achètent auprès de producteurs, de coopératives, et de grossistes et organisent la distribution.
- ✓ Agriculture biologique
- ✓ Achat sur commande
- ✓ Exemples : Ferme nos pilifs, L'Heureux nouveau, Menssana, Yamaah, Cookitude, Alternature, Tout l'or du monde, Exquisite Green, Bioceno

5. Plateformes web

- ✓ Exemples : Topino, Efarmz, La ruche qui dit oui
- ✓ Prestataires de services logistiques et administratifs
- ✓ Dans le cas de **Topino**, les producteurs fixent eux-mêmes le prix des produits proposés. Le prestataire prend un certain pourcentage pour les services fournis, la marge est équivalente à en moyenne 30%. Les paniers bio proviennent de producteurs locaux.
- ✓ Dans le cas de **d'Efarmz**, un forfait fixe pour les frais de préparation de 2,5€ est demandé pour chaque commande, et les légumes des paniers bio proviennent du grossiste GPFL Bio.
- ✓ Dans le cas de **La ruche qui dit oui**, les frais de service représentent 16,7% du chiffre d'affaire HT des fournisseurs (producteurs). La moitié de ce pourcentage revient à la personne qui organise la ruche (gestion des relations avec les producteurs qui approvisionnent la ruche) et l'autre moitié revient à la société anonyme française Equanum, qui a mis en place le site web sur lequel se font les commandes et les paiements.

Sources

www.gasap.be

Saveurs paysannes, 'Cadastre des GAAs, Etude sur les Groupements d'achats alimentaires', Décembre 2011.

Test Achat, 'Paniers bio, des produits locaux, frais et variés', n° 576, Juin 2013.

<http://www.test-achats.be/alimentation/aliments/en-direct/news-paniers-bio-des-produits-locaux-frais-et-varies>

<http://www.asblrcr.be/-Groupe-d-achat-commun->

http://www.asblrcr.be/pdf/Guide_creation_GAC_mai.pdf

<http://www.groupesalimentaires.be/>

Sites internet des différents producteurs/entreprises